

NÉGO

Entente ou pas d'entente?

Le 10 juin dernier, une entente de principe au sujet d'une grande partie de notre convention collective sur les matières sectorielles a été obtenue.

Depuis plus de deux semaines, nous sommes aux aguets puisque la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) nous indique qu'à tout moment une entente intersectorielle sera annoncée (salaire, retraite, droits parentaux, disparités régionales).

Ces ententes sectorielle et intersectorielle seront présentées en assemblée générale. Cela dit, comme rien n'est encore conclu à l'intersectoriel, il est prématuré d'annoncer une assemblée générale.

L'équipe syndicale vous présentera les ententes en assemblée générale en début d'année scolaire où vous pourrez voter en faveur ou non de ces ententes.

Éric Vézina, président et l'équipe syndicale



Petit rappel

Matières intersectorielles

- Régime salarial
- Régimes de retraite
- Droits parentaux
- Disparités régionales

Matières sectorielles

- Prérogatives syndicales
- Organisation et aménagement de la tâche
- Mouvements de personnel
- Conditions d'emploi
- Arbitrage de griefs
- Etc.